

déi Lénk

Sensibilité politique

2

MOTION

La Chambre des Députés

Dépôt: David Wagner

Luxembourg, le 7 mai 2024

HA au sujet de la posit°
du gouvernement en
matière d'énergie nucléaire

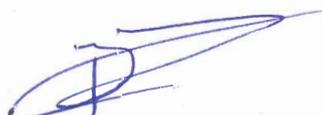
considérant

- que le 9 février 2023 la Chambre des Député.e.s a adopté une motion sur la stratégie d'investissement du Fonds de compensation commun au régime général de pension (FDC) invitant notamment le gouvernement à « adopter une stratégie de désinvestissement dans des entreprises productrices d'énergie nucléaire [...] » ;
- que le dernier rapport annuel audité de la SICAV-FIS du FDC renseigne que le FDC détenait au 31 décembre 2023 des actifs de nombreuses sociétés actives dans le secteur de la production d'énergie nucléaire ;
- que la liste d'exclusion du FDC, telle que mise à jour en février 2024, n'exclut aucune société de l'univers d'investissement du FDC en raison de son implication dans la production d'énergie nucléaire ;
- que le site Internet du FDC ne fait aucune mention d'une stratégie de désinvestissement dans des entreprises productrices d'énergie nucléaire ;
- que dans sa réponse à la question parlementaire n° 434 du 7 mars 2024 de Madame la Députée Joëlle Welfring et de Monsieur le Député François Bausch, Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale ne fait aucune mention d'une stratégie de désinvestissement dans des entreprises productrices d'énergie nucléaire ;

invite le gouvernement :

à s'assurer que toutes les sociétés productrices d'énergie nucléaire soient durablement exclues de l'univers d'investissement du FDC et ceci au plus tard jusqu'à la fin de l'année 2024.


David Wagner


Marc Baum